



LA GARANTIE D'ÊTRE REMBOURSÉ EN CAS D'IMPRÉVU !*

*Suivant cas garantis par le contrat

NOUVEAU !

**GARANTIE
COVID-19**



DES GARANTIES OPTIMALES POUR UN SÉJOUR EN TOUTE TRANQUILITÉ

Tout le monde est couvert,
sans lien de parenté nécessaire :

- > En cas d'annulation
- > En cas d'interruption
- > En cas d'arrivée tardive
- > En cas de bris/vol de matériel de sport
- > Extension épidémie COVID-19

NOS SERVICES POUR VOUS FAIRE GAGNER DU TEMPS

Avec plus de 50 000 séjours assurés
auprès d'une grande compagnie d'assu-
rance, notre service est simple et efficace :

- > Souscription en ligne
- > Attestation immédiate
- > Déclaration de sinistre sur smartphone
- > Remboursement en 48H*

*après réception de votre dossier complet

PAR LE N°1 DE L'ASSURANCE ANNULATION DE SÉJOUR



SOUSCRIVEZ EN TOUTE SIMPLICITÉ

**VOTRE AGENCE IMMOBILIÈRE MET À VOTRE
DISPOSITION UN SITE INTERNET AFIN
DE SOUSCRIRE À L'ASSURANCE EN LIGNE :**

- > Vous êtes assuré en quelques clics
- > Vous recevez votre attestation immédiatement

Votre agence :

BLEU MARINE IMMOBILIER
87 avenue Maurice SAMSON
85360 LA TRANCHE SUR MER

02 51 30 08 09

SUIVEZ LE LIEN CI-DESSOUS :

<https://www.souscription.safebooking.com/bleu-marine-immobilier/>

GARANTIES

PLAFONDS & FRANCHISES

ANNULATION

Maladie grave, accident grave ou décès

Décès suite à contamination Covid-19

Maladie ou maladie grave suite à contamination au Covid-19

Contamination au Covid-19

Refus d'embarquement par moyen de transport réservé suite à prise de température

Cas contact au Covid-19

Indemnisation maxi. de 20000 € par dossier - Sans franchise

Dommages graves d'incendie, explosion, dégâts des eaux

Complications dues à l'état de grossesse

Contre-indication et suite de vaccination

Licenciement économique ou rupture conventionnelle

Convocation devant un tribunal, pour l'adoption d'un enfant,

pour un examen de rattrapage ou pour une greffe d'organe

Vol dans les locaux professionnels ou privés

Dommages grave à votre véhicule

Empêchement pour vous rendre au lieu de séjour

Mutation professionnelle

Refus de visa par les autorités du pays

Catastrophes naturelles (au sens de la loi N° 86-600 du 13 juillet 1986 telle que modifiée)

Interdiction du site

Émeute, attentat ou acte de terrorisme

Franchise de 3% du montant du sinistre
Mini. de 30 € par dossier

Obtention d'un emploi

Séparation (PACS ou mariage)

Vol de votre carte d'identité, votre permis de conduire ou de votre passeport

Suppression ou modification des dates de vos congés payés

ou de ceux de votre conjoint de fait ou de droit imposée par votre employeur

Franchise de 20% du montant du sinistre
Mini. de 70€ par dossier

INTERRUPTION

Dont interruption d'activité

Interruption de séjour suite maladie ou décès consécutif à une atteinte au Covid-19 pendant le séjour

Indemnisation maxi. de 20 000 € par dossier

Maxi 500 € par dossier - Franchise d'une journée

Indemnisation maxi. de 20 000 € par dossier - Franchise d'une journée

ARRIVÉE TARDIVE

Arrivée tardive de plus de 24H

Décès suite à contamination Covid-19

Maladie ou maladie grave suite à contamination au Covid-19

Contamination au Covid-19

Refus d'embarquement par moyen de transport réservé suite à prise de température

Cas contact au Covid-19

Franchise 1 jour - Maxi. 3 jours remboursables

RESPONSABILITE CIVILE VILLEGIATURE du Locataire

Responsabilité civile locative suite incendie, explosion, dégât d'eau :

- Plafond de garantie par Sinistre et par durée de Contrat de location du Bien loué

- Dont recours des voisins et des Tiers

- Dont Perte de loyer et privation de jouissance

1 500 000 €

450 000 €

50 000 €

Responsabilité civile "biens mobiliers confiés" :

- Plafond de garantie par Sinistre et par durée de Contrat de location du Bien loué

sous réserve du taux de vétusté

- Biens mobiliers sans facture

3 000 € - Franchise 50€

1000 € - Franchise 200€

MATERIEL DE SPORT

Location matériel en cas de bris ou vol du matériel personnel

Indemnisation maxi. de 400 € par location

FRAIS HOTELIERS SUITE À MISE EN QUARANTAINE POUR MALADIE

Prolongation de séjour suite à mise en quarantaine

Frais d'hôtel 80€ par dossier /Max 7 nuits

Safebooking Location est un produit :

gritchen
SMART INSURANCE SOLUTIONS

Gritchen Affinity

27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES Cedex

RCS 520 150 542 - N° Orias 110 613 17 - www.orias.fr - N° d'enregistrement CNIL : G4f1491038X

Document non contractuel - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit photo : © Sunny studio - Fotolia